

Nos principes en matière de carbone : une méthodologie d'une grande intégrité relative aux avantages *climatiques*

Gestion de placements Manuvie a mis en œuvre un ensemble de principes en matière de carbone qui guident notre processus de sélection des projets carbone existants, le développement de nouveaux projets carbone et toutes les considérations relatives aux projets en cours.

Ces normes s'alignent sur les principes fondamentaux du carbone établis par le Conseil d'intégrité pour le marché volontaire du carbone¹ et englobent des éléments clés tels que l'additionnalité, la permanence, les fuites et la précision du suivi, de la déclaration et de la vérification, entre autres. Afin d'assurer le respect de ces principes, notre groupe de travail sur les normes carbone recommandera de donner suite à une nouvelle opportunité uniquement si le projet est conforme à ces normes.

¹ Le Conseil d'intégrité pour le marché volontaire du carbone est un organe de gouvernance issu du Groupe de travail sur la mise à l'échelle des marchés volontaires du carbone.

Les crédits carbone doivent être :

- **Réels**—réduire réellement les émissions de carbone et contribuer aux impératifs mondiaux de lutte contre le changement climatique
- **Basées sur des données de référence réalistes et crédibles**—les données de référence sont définies comme des niveaux d'émissions se produisant normalement dans un contexte de statu quo
- **Suivis, déclarés et vérifiés**—au moyen d'intermédiaires, de plateformes et de protocoles reconnus et certifiés gérés par des organisations publiques ou privées pour la vérification, l'émission et la négociation de crédits.
- **Permanents**—le carbone est séquestré à long terme pour que le climat mondial en profite vraiment
- **Additionnels**—une séquestration additive du carbone au-delà du statu quo qui n'aurait pas eu lieu autrement en l'absence de financement du carbone
- **Capables de minimiser et de prendre en compte toute fuite**—calculer et minimiser des émissions qui peuvent être transférées vers des sites adjacents ou proches qui ne participent pas au projet carbone
- **Comptabilisés une seule fois**—attribution non ambiguë du crédit
- **Axés sur les avantages connexes et l'absence de dommages nets**—réduire au minimum les externalités négatives qui peuvent résulter des activités des projets carbone et se concentrer sur les avantages sociaux et écologiques supplémentaires tels que l'amélioration de la biodiversité
- **Gérés de manière à éviter l'éco-blanchiment pour les acheteurs de crédits compensatoires de carbone et les bénéficiaires de transferts de crédits carbone**—dans la mesure du possible, il convient d'examiner rigoureusement les acheteurs, les intermédiaires et les bénéficiaires potentiels de crédit pour s'assurer qu'ils prennent des engagements tangibles et des progrès en matière d'action climatique.

Nous cherchons à établir la norme en matière de crédits carbone de haute qualité



Les placements comportent des risques, y compris le risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'influence d'événements liés aux sociétés, aux secteurs, à l'économie, à la politique, à la réglementation et aux marchés. Ces risques sont amplifiés dans le cas des placements effectués sur les marchés émergents. Le risque de change est le risque que la fluctuation des taux de change ait un effet négatif sur la valeur des placements détenus dans un portefeuille.

Les renseignements fournis ne tiennent pas compte de la convenance des placements, des objectifs de placement, de la situation financière, ni des besoins particuliers d'une personne donnée. Nous vous invitons à évaluer la convenance de tout type de placement à la lumière de votre situation personnelle, et à consulter, au besoin, un spécialiste.

Ce document est réservé à l'usage exclusif des personnes ayant le droit de le recevoir en vertu des lois et des règlements applicables des territoires de compétence. Les vues exprimées sont celles de l'auteur ou des auteurs et celles-ci peuvent changer sans préavis. Nos équipes chargées des placements peuvent avoir des opinions différentes et, par conséquent, prendre des décisions de placement différentes. Ces opinions ne reflètent pas forcément celles de Gestion de placements Manuvie ni de ses sociétés affiliées. Bien que les renseignements et analyses figurant dans ce document aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité et se dégage de toute responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation de ces renseignements ou analyses. Ce document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés de nature prospective portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements fournis dans ce document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture, laquelle évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Gestion de placements Manuvie n'est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements.

Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni ses administrateurs, dirigeants et salariés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document. Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoiqu'utiles, ils ne remplacent pas les conseils d'un spécialiste en fiscalité, en placement ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle. Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie, ni leurs sociétés affiliées, ni leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit. Le présent document a été produit à titre indicatif seulement et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une invitation à quiconque, par Gestion de placements Manuvie et en son nom, relativement à l'achat ou à la vente d'un titre ou à l'adoption d'une stratégie de placement, non plus qu'il indique une intention d'effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peut garantir le rendement ni éliminer les risques, peu importe la conjoncture du marché. La diversification et la répartition de l'actif ne sont pas garantes de profits et n'éliminent pas le risque de perte dans quelque marché que ce soit. À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est la marque du secteur de gestion mondiale de patrimoine et d'actifs de la Société Financière Manuvie. Notre mission est de rendre les décisions plus simples et d'aider les gens à vivre mieux en donnant aux épargnants les moyens de bâtir un avenir meilleur. Au service de plus de 19 millions de particuliers, d'institutions et de participants à des régimes d'épargne-retraite, nous estimons que notre portée mondiale, nos activités complémentaires et la puissance de notre société mère nous permettent d'aider les épargnants à exploiter les tendances mondiales émergentes. Nous offrons aux clients l'accès à des solutions de placement publiques et privées couvrant les actions, les titres à revenu fixe, les actifs multiples, les placements non traditionnels et le développement durable, comme le capital naturel, pour les aider à prendre des décisions financières éclairées et à atteindre leurs objectifs de placement. Les produits ne sont pas tous offerts dans tous les pays. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site gmanuvie.ca.

Ce document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation en matière de valeurs mobilières ou autre et n'a été déposé auprès d'aucun organisme de tel type. Il peut être distribué, s'il y a lieu, par les entités de Manuvie énumérées ci-après dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires au sujet de Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site www.manulifeim.com/institutional/ca/fr.

Australie : Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd., Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Brésil :** Hancock Asset Management Brasil Ltda. **Canada :** Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine continentale :** Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. Espace économique européen Manulife Investment Management (Ireland) Ltd., qui est habilitée et régie par la banque centrale d'Irlande. **Hong Kong :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie :** PT Manulife Aset Manajmen Indonesia. **Japon :** Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie :** Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U). **Philippines :** Manulife Investment Management and Trust Corporation. **Singapour :** Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (Company Registration No. 200709952G) **Corée du Sud :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse :** Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan :** Manulife Investment Management (Taiwan) Co. Ltd. **Royaume-Uni :** Manulife Investment Management (Europe) Ltd., qui est habilitée et réglementée par la Financial Conduct Authority **États-Unis :** John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Manulife Investment Management Timberland and Agriculture Inc. **Vietnam :** Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

